

Informations sécurité

Météo

Site internet : www.meteo.nc – Répondeur : 36 67 36
Bulletin par météo fax au 36 67 37

En cas d'accident

- **Garder son calme**, ne pas céder à la panique.
- **Protéger** : éviter le sur-accident; mettre le groupe et la victime en sécurité.
- **Alerter** : estimer la situation. Décrire les lieux : nom de l'itinéraire, nature du terrain : crête, vallée, sous-bois, etc.; numéro de la dernière borne passée (les itinéraires et hélicoptères sont équipés de bornes numérotées); sens de progression et, si possible, coordonnées GPS. Attendre les instructions du service de secours.
- **Secourir** : pratiquer les gestes de premier secours. En cas de secours hélicoptéré, se rendre visible.

Les numéros utiles (gratuit)

15 SAMU (problème médical) – **16** Secours en mer
17 Gendarmerie – **18** Pompiers – **112** Appel d'urgence



Photo J.-F. Clair

Catégories d'itinéraire FFRP

GR Itinéraires de Grande Randonnée linéaires qui traversent plusieurs régions d'un pays, en plusieurs jours. Balisés par deux rectangles superposés de couleur blanche et rouge.

PR Itinéraires de Promenade et de Randonnée d'une journée maximum. Balisés par un rectangle de couleur jaune.

Balilage



DANS LES PAS DES CONDAMNÉS



Photo J.-F. Clair

Le GR® NC1 emprunte ponctuellement les pistes créées par les condamnés de l'Administration Pénitentiaire (A.P.).

Le bagne constitue l'un des fondements de l'histoire de la société néo-calédonienne. Entre 1864 et 1897, plus de 22000 transportés (condamnés par les tribunaux aux travaux forcés) mais aussi près de 4000 relégués (délinquants, vagabonds, récidivistes), hommes et femmes, ont été envoyés à « la Nouvelle ». Napoléon III souhaitait envoyer ces condamnés dans les colonies de l'Empire et les y fixer après amendement.

La régénération par le travail était l'idée maîtresse de la loi de 1854 : l'éloignement, l'expiation, l'amendement et la réhabilitation. Plus de 4000 déportés politiques, insurgés de la Commune de Paris, furent également exilés en Nouvelle-Calédonie de 1872 à 1880. L'arrivée massive de ces hommes et de ces femmes bouleversa le quotidien de la colonie. S'ajoutaient aux condamnés les fonctionnaires, surveillants de la Pénitenciaire, et leurs familles qui ont, eux aussi, contribué à faire de la Nouvelle-Calédonie la seule colonie de peuplement en dehors de l'Algérie. L'implication des forçats dans la construction de nombreuses routes et nombreux ouvrages d'art, d'édifices pénitentiaires, civils, militaires ou religieux a été primordiale. Le bois étant un matériau de construction recherché, le Grand Sud néo-calédonien a connu alors le développement de l'exploitation forestière. De 1867 à 1890, Prony est devenu une « succursale du bagne ». Le domaine de l'A.P. couvrait alors 20000 ha, englobant toute la baie du Sud, de la rivière N'Go à la rivière Néré. Des centaines de forçats travaillaient à l'exploitation du bois. Les lourdes grumes de kaoris étaient traînées à bras d'homme, sur plusieurs kilomètres, sur les chemins de halage munis de rails en bois. En 1883, un village de concessionnaires-bûcherons était créé. En 1890, les relégués remplacèrent peu à peu les transportés affectés à la construction des routes sur la Grande Terre. À l'aube du XX^e siècle, l'exploitation forestière de Prony déclina et le territoire pénitentiaire fut progressivement rétrocédé à l'administration locale pour la colonisation libre. Tout au long de votre randonnée, laissez-vous guider par les ombres de ceux qui ont construit, creusé et peiné ici, dans ces terres rouges du Sud néo-calédonien.

Texte Yves Mermoud et Louis-José Barbançon

De Prony au refuge des Néocallitropsis

Cette première étape entraîne le marcheur dans une balade au cœur de l'histoire minière et forestière du Grand Sud... Prony, la mine de la Tchaux, la mine Anna-Madeleine : traces figées d'une activité ancienne, mais acharnée qui disparaissent progressivement dans la végétation et le silence. Nature torturée, beauté lumineuse et tragique des sols qui saignent...



Situation du départ : rejoindre le village de Prony au Sud-Est de Nouméa. Le départ se trouve à la baie de la Somme.

Parking : extrémité Nord de la plage (**687 866 – 7 529 968**)

Durée : 4 h 30

Distance : 14 km

D+ : 540 m - **D-** : 225 m - **Alt. min.** : 1 m - **Alt. max.** : 365 m

Cotation :

- Effort (**ibp** index 48) **3** Peu difficile,
- Technicité **3** Peu difficile,
- Risque **3** Peu élevé (**4** ponctuellement)

Difficultés : distance assez importante. Parcours glissant et rivière infranchissable par temps pluvieux.

Coordonnées GPS : **WGS 84**

Sites internet

province-sud.nc
sudtourisme.nc

Où s'informer ?

Office de tourisme du Grand Sud

Tel : 46.06.25

courriel : grandsud@sudtourisme.nc

La direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports de la Province Sud (DCJS) : 6, route des Artifices – Baie de la Moselle
Centre administratif de la province Sud (CAPS)

Tél. 20 48 50 – Courriel : dcjs.contact@province-sud.nc



Homologué par la



ExploreNC-Pix Graphique / Parenthèses - Février 2024

Photo J.-F. Clair

NÉOCALLITROPSIS PANCHERI

Localisé au Sud de la Grande Terre, ce conifère endémique, de taille moyenne, a un bois imputrescible, imprégné d'huile essentielle. Elle en était extraite et utilisée comme fixateur de parfum. Son exploitation intensive a mis sa survie en danger. C'est la première espèce qui a été officiellement protégée en Nouvelle-Calédonie : aujourd'hui, elle l'est encore par le code de l'Environnement de la province Sud.

LE CHROME EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le chrome est, après le nickel, le minerai le plus exploité en Nouvelle-Calédonie. Il se présente sous plusieurs formes sur la Grande Terre :

- dans la roche (mine Anna-Madeleine) ;
- disséminé dans la dunite (mine Georges-Pile) ;
- dans les latérites alluviales (mine Alice-Louise).

Son exploitation a débuté vers 1880. Il n'y a plus d'exploitation active depuis 1990. Les gisements les plus importants sont situés au Nord de la Grande Terre (80 % du chrome néo-calédonien est exploité dans des galeries à Tiébaghi) et dans le Grand Sud dont les amas ont connu une exploitation épisodique avec des techniques de carrière à ciel ouvert.



Photo M. Dosiéane

LA MINE DE LA TCHAUX

Elle est à environ 2 km dans l'Ouest du col de La Capture. D'importants vestiges comme le ballast et quelques traverses sont encore visibles sur certains tronçons du sentier et des pistes VTT. Sa production a atteint 3432 t de 1931 à 1932. Le minerai était acheminé par wagonnets jusqu'au départ d'un téléphérique qui le descendait à la gare de départ d'une ligne Decauville vers Prony rejoignant celle provenant de la mine Anna-Madeleine. Durant la dernière reprise d'exploitation, de 1940 à 1946, le minerai de la Tchaux a été mélangé à celui de l'Anna-Madeleine, puis de la Bonne Veine.

LA CIRCULATION CAPRICIEUSE DE L'EAU DANS UN ÉCOSYSTÈME UNIQUE ET FRAGILE

Le réseau hydrographique du Sud de la Grande Terre est très particulier. La sensibilité à la dissolution des péridotites sous climat tropical a conduit à la formation d'un réseau souterrain extrêmement complexe. Ce phénomène est comparable à celui qui modèle les régions calcaires. Il a provoqué l'apparition de nombreuses dépressions remplies d'eau (dolines), qui communiquent entre elles. Des petits lacs, de taille et de niveau variables, constituent une mosaïque de taches argentées ou bleu-vert sur le sol cuirassé. Les rivières et les creeks ont des écoulements fantaisistes. Les « plaines » sont mal drainées et les marais recouvrent des espaces importants. Des pertes, des résurgences, des captures escamotent ou révèlent des cours d'eau. La toponymie évoque d'ailleurs ces particularités : « le Déversoir », « La Capture », etc. Les marais sont dominés par les faux joncs du groupe des Cypéracées, d'où émergent, çà et là, des fleurs jaunes de *Xyris* et des orchidées sauvages



Photo J.-F. Clair

blanches (*Megastylis gigas*). Il faut également noter la présence remarquable d'une plante carnivore, (*Utricularia* sp.) et d'une fougère aquatique assez rare, *Blechnum francii*. Les formations limitrophes sont surtout constituées par des bois de fer (*Gymnostoma deplancheanum*), quelques chènes-gommes (*Arillastrum gummiferum*), des kaoris (*Agathis ovata*) et de *Neocallitropsis*. La faune de ces cours d'eau est exceptionnelle : le taux d'endémisme des poissons et des crustacés d'eau douce dans le Grand Sud y est le plus élevé de l'île.





Données géographiques : gouvernement de la Nouvelle-Calédonie - Carte ExploreNC

DESCRIPTION DU PARCOURS

De la baie de la Somme (Prony) à la petite Rivière Bleue de Prony (5,1 km – 1 h 30)

D Départ : à l'extrémité Nord-Est du parking, partir sur le bord de mer jusqu'à une intersection, 70 m plus loin [à gauche, le sentier rejoint des vestiges de la Pénitentiaire]. Rester sur la côte en ignorant les amorces de traces à gauche et atteindre l'anse Sebert.

1 Traîneau de schittage (687988 – 7530436) : suivre la piste gazonnée jusqu'à la cabine téléphonique.

2 Pont (687901 – 7530594) : le franchir. Prendre à droite vers le bord de mer [vestiges de constructions enfermés dans les racines de banian, fontaine]. Longer la côte. Dépasser le bâtiment du bain.

3 Poudrière de Prony (688010 – 7530661 ; alt. 6 m) : traverser la zone de camping (WC). Rester sur la bonne piste qui s'écarte du rivage en montant légèrement (> **ignorer une trace qui file vers le bord de mer**). Rejoindre une intersection (**laisser la piste de gauche qui grimpe vers l'ancienne mine de fer (688748 – 7531486)**). Longer le bord de mer jusqu'à l'ancien wharf. Juste avant l'embouchure d'un creek, la piste quitte la côte pour monter vers la mine. Elle devient rapidement caillouteuse [nombreuses *Nepenthes vieillardii*]. Atteindre un carrefour de pistes.

4 Intersection (688745 – 7531488 ; alt. 36 m) : prendre à droite pour franchir le petit creek. Traverser un second creek et contourner l'ancien déversoir par le Sud pour atteindre le wharf. Bien suivre le balisage (*nombreuses pistes abandonnées*).

5 Wharf (688905 – 7531432 ; alt. 22 m) : au niveau du poteau, tourner franchement à gauche vers le bord de mer en coupant les vieilles pistes qui convergent. Gagner une plateforme et prendre encore à gauche vers la piste qui longe la côte. Rejoindre une intersection. Prendre à droite pour atteindre l'intersection suivante (**ignorer la piste de droite qui descend vers un campement de pêcheurs en bord de mer**). Prendre à gauche. À l'intersection suivante, prendre à droite et poursuivre jusqu'à une ravine. Traverser le fossé et continuer jusqu'à une intersection. Prendre à gauche (**la piste se détériore**). Suivre le balisage avec attention pour trouver le départ du Sentier de la Pénitentiaire (**689117 – 7531917**) [il contourne la Baie de Prony et filait jusqu'à Port Boisé]. Entrer sur le sentier, près d'un chêne-gomme solitaire. Plus loin, franchir un fossé sur quelques perches de bois, puis grimper les marches creusées dans la latérite [belle vue sur l'embouchure de

la rivière du Carénage et la baie de Prony] et déboucher sur une zone plane.

6 Vieille piste (689224 – 7531953) : la traverser et poursuivre vers le Nord [> source d'eau chaude, visible à marée basse, 400 m vers le Nord-Est]. Continuer jusqu'à une piste minière.

7 Piste (689010 – 7532324 ; alt. 36 m) : prendre à droite et rejoindre la petite Rivière Bleue de Prony (**franchissement très dangereux par temps de pluie. Ne pas hésiter à faire demi-tour**).

Du gué de la petite rivière Bleue de Prony à la route (CR 7) (4,7 km – 1 h 20)

8 Gué (688624 – 7532609 ; alt. 8 m) : traverser la rivière, puis partir à droite sur la piste. Atteindre des vestiges du bain [chambranle en pierres de taille. Sur la butte à droite, quelques tombes, et un ancien campement, dit « le Camp des Eaux Thermales »].

9 Ruines (689101 – 7532569 ; alt. 20 m) : descendre en suivant la piste (**souvent glissante**). Juste avant la Rivière du Carénage, tourner à gauche pour quitter la bonne piste et prendre le sentier.

10 Sentier (689108 – 7532740) : remonter rive droite en suivant une vieille piste [itinéraire de schittage datant de la fin du XIX^e. Quatre anciens ponts jalonnent la montée, les traverses et l'empierrement des piles sont encore visibles sur le terrain].

11 Cascade du Carénage (688432 – 7533467) : la dépasser. [une sente à droite rejoint la rivière, lieu de baignade]. Continuer jusqu'à une intersection [droit devant à environ 400 m, se trouve une source]. Gravier, à gauche, les lacets qui escaladent le talus et rejoindre la vieille piste en contre-haut. Marcher jusqu'à un point dégagé.

12 Point de vue (688320 – 7533661) [un chêne-gomme solitaire domine la vallée] : poursuivre jusqu'à une tranchée, passer à gauche. Le sentier émerge sur un terrain cuirassé plan.

13 Plateau (687653 – 7534260 ; alt. 152 m) : il longe ensuite, à distance, la Rivière du Carénage jusqu'à une cascade caractéristique [cascade provoquée par un effondrement de la cuirasse].

14 L'Oasis (687636 – 7534795) : (**attention, le sol est instable, ne pas dépasser la ligne blanche**) : traverser bien en amont de la cascade et longer la rivière sur 160 m environ avant d'infléchir la trajectoire vers la gauche (**le tracé, pas toujours marqué, coupe plusieurs affluents et des layons de prospection**). Rejoindre la route.

De la route (CR 7) au refuge des Néocallitropsis (4,2 km – 1 h 10)

15 Route (687341 – 7535364 ; alt. 189 m) : traverser la chaussée, puis partir sur une vieille piste en laissant à droite les autres qui montent vers le Col de La Capture. Atteindre une intersection. Poursuivre sur la piste principale [> tracé d'une ancienne ligne de wagonnets qui acheminaient le minerai de chrome de la Tchaux vers la Baie de Prony. Les traverses, le ballast et les piles de plusieurs ponts sont encore visibles]. Rejoindre une intersection. Laisser la vieille piste qui monte droit et bifurquer à gauche dans un maquis assez dense. Traverser un petit creek sur une passerelle et atteindre les vestiges de l'ancienne mine [le minerai descendait de la mine par des nacelles suspendues. Il était ensuite transféré dans les wagonnets].

16 Gare inférieure (686304 – 7536099 ; alt. 215 m) : à partir de ce point, emprunter le sentier qui conduisait les mineurs sur leur lieu de travail. Il croise une vieille piste, puis traverse une petite zone forestière avant de grimper lentement sur un flanc [traces d'incendies, squelettes de plusieurs chênes-gommes]. Le sentier contourne un mamelon sur lequel était perchée la gare de départ du funiculaire. Atteindre une intersection. Prendre à droite, vers la selle (**la trace de gauche est un cul-de-sac qui débouche sur un couloir d'exploitation**). Le sentier rejoint la ligne de wagonnets qui reliait la zone d'extraction à la station de départ du funiculaire.

17 Ballast (685857 – 7536207 ; alt. 284 m) : prendre à gauche en suivant la voie pour trouver le départ du sentier. Environ 150 m plus loin, le sentier quitte la voie et grimpe à gauche [le ballast poursuit vers une zone d'exploitation située au-delà d'un ancien pont]. Atteindre un petit replat.

18 Selle (685516 – 7536403 ; alt. 320 m) : la trace serpente ensuite dans une zone vallonnée, parsemée de dolines, et débouche finalement sur une bonne piste.

19 Piste (685497 – 7536697 ; alt. 345 m) : prendre à droite pour suivre la piste sur environ 300 m, jusqu'au départ d'un sentier. Juste avant une montée, quitter la piste vers la gauche pour descendre vers la Plaine de La Capture où se trouve le refuge.

20 Refuge des Néocallitropsis (686479 – 7537011 ; alt. 283 m) [huit couchages ; cabine téléphonique]. Depuis le refuge, il est possible de rejoindre la route (CR 7) au niveau de La Capture. Pour cela, longer la rive Sud de la plaine marécageuse en suivant une vieille piste minière (2 km). Accès du refuge interdit aux véhicules.